

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 51 (1953)

Heft: 3

Artikel: Le canal d'Entreroches

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allgemein sind Verschönerungsvereins- wie Wanderkärtchen, wenn auch beliebt, so doch für gewachsene „bildschöne“ Bodenpartien nicht unterrichtend, deren Festhaltung setzt eine genauere Wiedergabe voraus.

Wo nun aber keine großstädtischen Bedürfnisse maßgebend sind, so verdienen weitere einmalige Natur- wie Plankleinode eine stärkere Planwürdigung: im *Küsnachter Tobel*, im *Erlenbacher* und *Meilener Tobel*, sogar auf Ütikoner und Männedorfer Boden sind ehemalige und jetzige Bachläufe hervorzuheben, deren topographischer Detail-Charakter vom Terrain zum Plan infolge der 10-m-Äquidistanz nicht übereinstimmt. Die vorstehenden Ausführungen können eine zu wenig überlegte Einmischung bedeuten; je mehr aber die Überbauung des schweizerischen Mittellandes fortschreitet, je mehr Bauernhöfe jährlich verschwinden, desto mehr wird die örtliche und planlich naturtreue Festhaltung der Reste Pflicht der Behörden und Augenmerk des Technikers werden müssen.

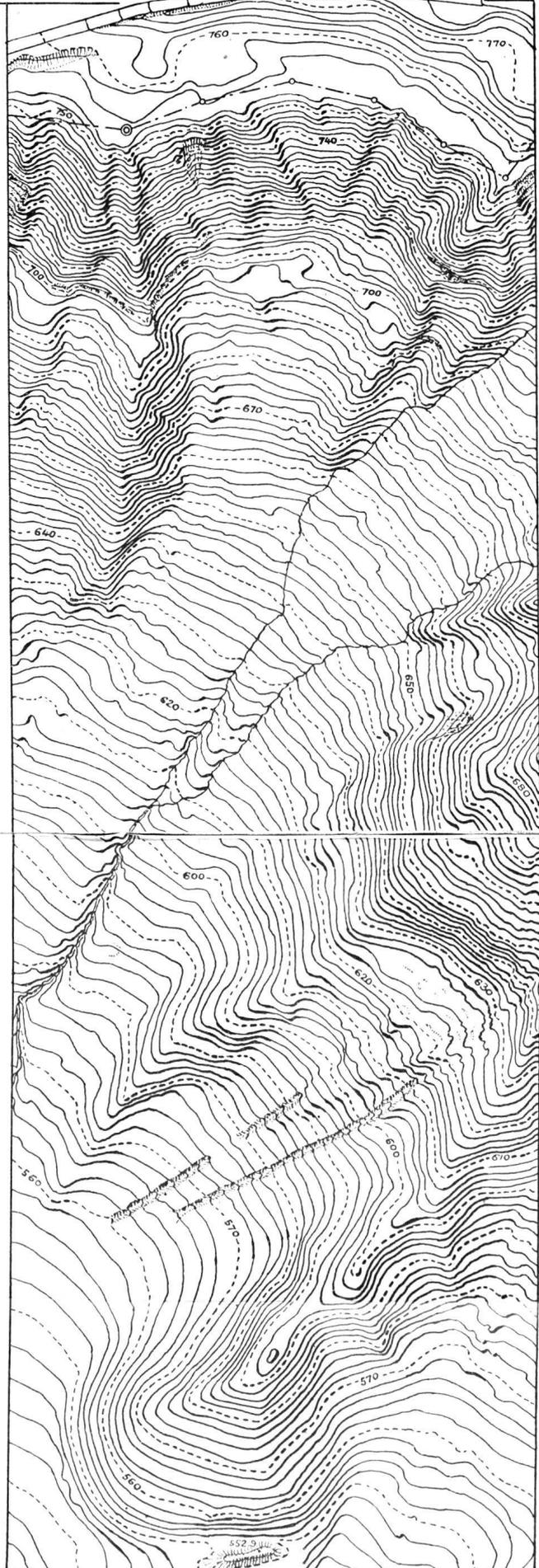
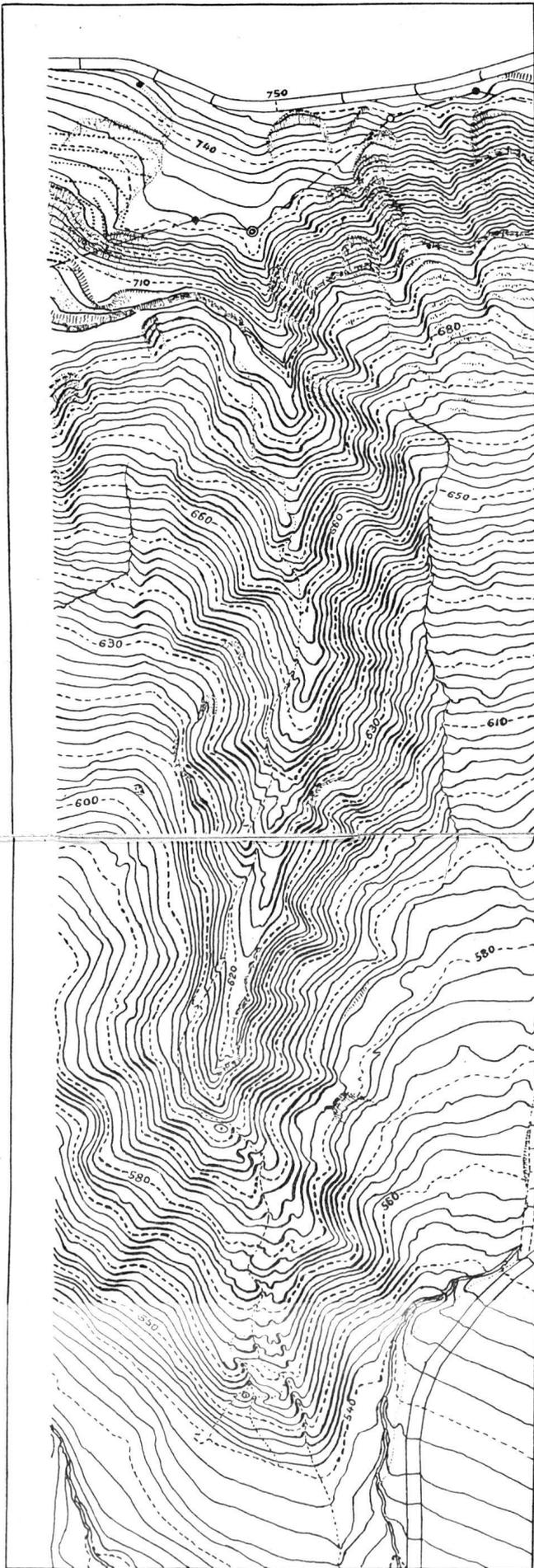
Die Betonung würde demnach auf dem offiziellen Übersichtsplan der Grundbuchvermessung liegen, im vornehmen Tiefdruck, die Begleitung auf einem fakultativen, vornehm farbigen, reliefhaltigen Gemeinde-Beiblatt, dort, wo Planfreude und Verständnis mit bildlicher Heimatkunde die Budgetbedenken überholen. Dieses Gemeinde-Reliefprodukt gehört dann natürlich aufgehängt in Veranda, Laube, Vorhalle usw. (um manche Gemeindefrage besser ins Auge zu fassen), aber auch wie eine schöne Landkarte in jedes technische Büro!

E. Fischli, Meilen

Le canal d'Enteroches

Bn. Monsieur Dr. Paul-Louis Pelet à Lausanne a écrit, il y a 4 ans, un ouvrage historique très intéressant du développement de la navigation fluviale en Suisse et s'est occupé avant tout d'un canal entre Yverdon et Cossonay, nommé canal d'Enteroches. Au moment où l'opinion publique se préoccupe de la question de l'établissement d'une voie fluviale reliant le Rhône au Rhin à travers la Suisse, il est intéressant de rappeler qu'un tronçon de ce canal a été amorcé au 17^e siècle et qu'il a été exploité jusqu'en 1829.

Au 17^e siècle comme aujourd'hui, la grande voie de communication entre Bâle, Zurich et Genève passait par Bienne, Neuchâtel, Yverdon mettant à profit le transport par bateau sur les lacs de Bienne et Neuchâtel. Les bonnes routes étant rares, les communications par voie fluviale rendaient de grands services. Le citoyen genevois, Jean Turettini, agissant pour le compte d'Elie Couret, seigneur de la Primaye en Bretagne, prit l'initiative de construire un canal navigable destiné à ouvrir une voie de transport entre le lac Léman et le lac de Neuchâtel. Le gouvernement bernois délivra la concession le 10 février 1637 et les travaux commencèrent 3 ans plus tard. Depuis Yverdon, le nouveau canal utilisait le cours de l'Orbe jusqu'à l'embouchure du Talent, cours déjà rehaussé pour la

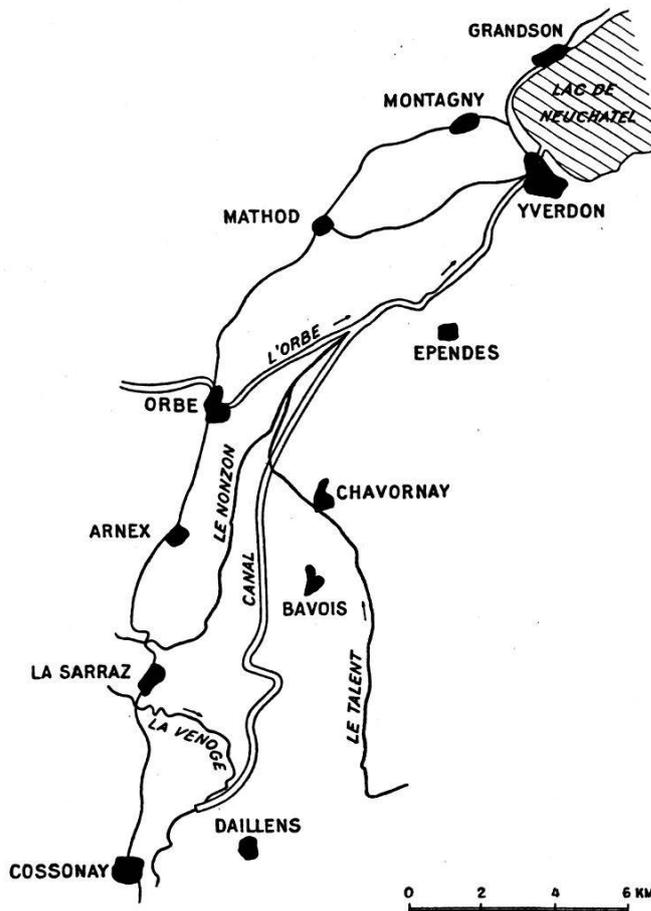


Oberer Steilhang 50 m, Südlicher Längsgrat reiche Gesamt- und Detailmodellierung Lg 480, Br 100, H 30, Seitl. 170 m

Nördlicher Gabelgrat, Partie unterhalb «Buchsatz» Bl 3
Schöne Kleingräte. Kesselbreite oben 400, unten 100 m

Kuppenfuß Süd 540, Nord 550 m ü. M.

chute motrice des Moulins d'Yverdon. Le second tronçon qui représentait un canal ayant 3 m à la base et 5,4 m à la surface avec une profondeur de 2,4 m, traversait le Moremونت dans une tranchée étroite et allait rejoindre la Venoge près de Lussy.



Seule la partie nord du canal, d'Entreroches à Yverdon a été exploitée de manière durable. Elle avait une longueur de 16,5 km et la dénivellation totale entre les points extrêmes était de 8,90 m. Le canal était divisé en 12 biefs par des écluses ou vannes qui servaient à arrêter l'eau, de manière à créer un flot capable d'entraîner un convoi de quatre bateaux, chacun de 15 tonnes, d'Entreroches à Yverdon. Pour le retour, deux bateliers sur la rive gauche et deux sur la rive droite halaient chaque bateau à la remonte. La descente se faisait en une heure et demie, la montée en quatre heures. Le tronçon sud n'a pas été exploité sinon pour fournir la force motrice à quelques moulins.

L'amélioration des routes au début du 19^e siècle ainsi que les frais d'entretien considérables amenèrent la ruine de l'entreprise qui cessa son exploitation en 1829.